

ABONNEMENT

Saumur	
Un an . . . . .	25 fr.
Six mois . . . . .	13
Trois mois . . . . .	7
Poste	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8

on s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . . .	20
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

on s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 8 FÉVRIER

## L'initiative allemande

Nous insistions, il y a quelques jours, à propos de la démission donnée par M. de Bismarck de ses fonctions de ministre du commerce en Allemagne, sur un contraste douloureux pour notre patriotisme. En France, la République ne sait donner aux ouvriers que des phrases creuses. En Allemagne, la Monarchie met au premier rang de ses préoccupations l'amélioration du sort des ouvriers et l'étude des satisfactions légitimes à donner à leurs réclamations. Ce souci de l'Allemagne vient de s'affirmer une fois de plus par un rescrit de l'Empereur au ministre du commerce. Le souverain allemand recommande au ministre l'étude et l'application d'une série de mesures dont il attend les meilleurs résultats. Ces prévisions sont-elles fondées ? Ce n'est point le moment d'engager à ce sujet une discussion. Il suffit de montrer qu'en Allemagne, on ne paraît pas s'effrayer des difficultés que soulève la résolution des problèmes, que soulève la question ouvrière et qu'on fait tout au moins preuve de bonne volonté.

Mais l'incident mérite d'être étudié sous un autre aspect que celui d'une affaire intérieure de l'Allemagne. A côté du rescrit adressé au ministre du commerce, s'en trouve un autre adressé au prince de Bismarck et qui indique de la part du gouvernement allemand l'intention de prendre une initiative hardie et qui peut être grosse de conséquences.

L'Empereur déclare, en effet, dans cette lettre, qu'il est décidé à concourir à l'amélioration de la situation des ouvriers allemands dans les limites qu'il doit à l'industrie allemande, pour que celle-ci puisse affronter la concurrence sur les grands marchés internationaux et assurer ainsi les moyens d'existence aux patrons aussi bien qu'aux ouvriers. L'Empereur ajoute : « Les difficultés provenant de la concurrence internationale, et qui s'opposent à l'amélioration du sort de nos ouvriers, peuvent, sinon disparaître complètement, du moins être atténués, à la seule condition d'ententes à réaliser avec les pays qui participent au commerce international. »

L'Empereur est persuadé que d'autres gouvernements sont de même animés du désir de coopérer à la même œuvre. C'est pourquoi l'Empereur désire que les ambassadeurs d'Allemagne en France, en Angleterre, en Belgique et en Suisse demandent officiellement aux gouvernements auprès desquels ils sont accrédités s'ils sont disposés à rentrer en pourparlers en vue d'aboutir à une entente internationale sur la possibilité de donner satisfaction aux besoins et aux aspirations des ouvriers, manifestées notamment par les grèves de ces derniers temps.

Dès que la proposition aura été admise en principe, le chancelier sera chargé d'inviter tous les gouvernements qui s'intéressent à la question ouvrière à se réunir dans une conférence où ces questions seraient traitées.

C'est en un mot la question ouvrière transportée sur le terrain international. Reste à

savoir, dans le cas où la conférence se réunirait, si ses décisions seraient rendues obligatoires pour les Etats contractants ou pour ceux qui auraient refusé de prendre part à la conférence, et aussi quelle sanction serait donnée à ces décisions.

Nous ne faisons qu'indiquer ici un côté extrêmement délicat de la question, celui par lequel elle touche aux intérêts les plus graves de la politique extérieure.

ERNEST BAUDOUIN.

L'initiative prise par l'Empereur d'Allemagne de provoquer la réunion d'une conférence internationale pour s'occuper des réclamations des ouvriers prend un singulier caractère. Les journaux suisses rappellent, en effet, que le Conseil fédéral suisse a, depuis longtemps, invité les gouvernements « industriels » de l'Europe à se faire représenter à une conférence dont les études porteraient sur les sujets analoges à ceux que Guillaume II voudrait donner pour programme à la conférence qu'il convoque. Or le gouvernement allemand peut d'autant moins l'ignorer qu'il avait décliné une première invitation et, changeant de sentiments, accepté une seconde formulée l'an dernier. Ajoutons que la conférence organisée par la Suisse doit se réunir le 5 mai prochain.

Dans ces conjonctures, on est amené à se demander si l'initiative prise par l'Empereur n'a pas pour objet soit d'imposer la suprématie de l'Allemagne pour le règlement des graves questions qui seront soulevées, soit de provoquer des complications diplomatiques dans un but qu'il serait délicat de chercher actuellement à définir. Ces deux hypothèses ne sont pas pour atténuer la gravité de la démarche de l'Empereur.

## Arrestation du duc d'Orléans à Paris

Sous ce titre, la *Petite France* publie la grave nouvelle ci-après :

« Le bruit de l'abdication du Comte de Paris a été mis en circulation ces derniers jours.

« Il semblerait se confirmer que le duc d'Orléans, qui a atteint hier sa majorité, serait arrivé ce matin à Paris, porteur d'une lettre d'abdication du Comte de Paris et d'un manifeste au peuple français.

« Le gouvernement, avisé de la présence à Paris d'un membre d'une famille ayant régné en France, qui tombe sous le coup de la loi du 22 juin 1886, serait décidé à prendre des mesures pour faire respecter la loi.

« Cette loi, dans l'article 1<sup>er</sup>, porte l'interdiction du territoire de la France aux chefs des familles ayant régné en France et à leurs héritiers directs dans l'ordre de primogéniture.

« L'article 3 édicte les pénalités : celui qui, en violation de l'interdiction, sera trouvé en France ou en Algérie, sera puni de la prison de 2 à 5 ans, et à l'expiration de sa peine sera reconduit à la frontière.

« M. Constans a fait procéder, à six heures et demie, à l'arrestation du duc d'Orléans chez

M. le duc de Luynes, gendre de la duchesse d'Uzès.

« Il a été conduit aussitôt à la préfecture de police où M. Lozé l'a interrogé.

« Il a été écroué ensuite à la Conciergerie où il passera la nuit.

« Le Conseil des ministres délibérera demain sur l'arrestation du duc d'Orléans qui s'était rendu vers deux heures au ministère de la guerre, bureau du recrutement, pour réclamer son incorporation. »

## INFORMATIONS

### NOUVEAUX IMPÔTS

Enfin, ils ont avoué, ces ministres audacieux, qui, pendant la période électorale, ont soutenu avec tant d'effronterie qu'ils ne proposeraient ni de nouveaux emprunts, ni de nouveaux impôts.

Avant-hier, à la commission des finances, MM. Tirard et Rouvier ont déclaré que la situation financière exigeait nouveaux emprunts et nouveaux impôts.

### CONVOITISES MINISTÉRIELLES

MM. Méline et Ribot ayant ajourné à plus tard la réalisation de leurs espérances ministérielles, la tâche de renverser le cabinet a été reprise par leurs sous-ordres, MM. Jules Roche, Casimir Périer et Godefroy Cavaignac.

On sait que le premier effort du petit groupe des candidats ministres a été dirigé contre M. Constans, ministre de l'intérieur.

Celui-ci ayant opposé plus de résistance qu'on n'en attendait, les assaillants se sont tournés contre M. Rouvier, ministre des finances, qui semble devoir succomber plus facilement sous leur choc.

Il est certain, en effet, que le projet de budget élaboré par M. Rouvier pour l'exercice 1891 prête à de nombreuses critiques.

Ainsi qu'on le voit, la disparition des groupes parlementaires n'a nullement amené la disparition des intrigues de couloirs ; celles-ci n'ont jamais été plus nombreuses et chaque jour révèle l'existence d'une nouvelle coterie.

Quelques personnages affirment que M. Tirman a la parole d'honneur du Président de la République qu'il sera nommé premier président à la Cour des comptes.

Par suite, la crise ministérielle existe toujours à l'état latent.

### INSULTE AU DRAPEAU

On parle d'une expédition au Dahomey ; voici à quelle occasion :

Sur la côte africaine, à Porto-Novo, des indigènes placés sous notre protectorat ont été massacrés dans des conditions particulièrement odieuses ; Porto-Novo a été attaquée par les troupes de Dahomey ; les habitants qui n'ont pu fuir ont été égorgés, et tout a été pillé, brûlé, détruit ; de Porto-Novo il ne reste que les murs.

Un chef indigène d'une autre localité s'est réclamé de la France, et pour prouver que lui

et ses sujets étaient Français, il se présenta notre drapeau à la main. Les soldats du Dahomey lui tranchèrent la tête, massacrèrent sa femme, son père, sa mère et ses huit enfants. Puis ils attachèrent à la hampe du drapeau français la tête du chef ami de la France et massacrèrent tous les habitants du village.

### MM. QUESNAY DE BEAUREPAIRE ET LAGUERRE

On sait que dans la réunion boulangiste du Cirque Fernando M. Quesnay de Beaurepaire fut l'objet d'attaques qu'il jugea injurieuses de la part de MM. Laguerre et Marcel Habert à propos de son rôle dans le procès de la haute Cour.

A la suite de ces faits, ce magistrat avait porté plainte contre les deux avocats devant le conseil de l'Ordre.

Ce conseil déclara n'y avoir lieu à statuer.

La Cour d'appel, toutes chambres réunies en chambre de conseil, a examiné mercredi l'appel formé par M. Quesnay de Beaurepaire contre cette décision. MM. Laguerre et Habert étaient présents.

M. l'avocat général Bloch a soutenu l'appel.

La peine de six mois de suspension a été prononcée contre M<sup>e</sup> Laguerre ; celle de un mois contre M<sup>e</sup> Marcel Habert.

Aussitôt M. Georges Laguerre a pris ses dispositions pour se pourvoir en cassation, contre cet arrêt de la Cour de Paris.

C'est M<sup>e</sup> Gauthier de Clagny, député de Seine-et-Oise, avocat à la Cour de cassation, qui soutiendra le pourvoi.

## LA MORT DU DUC DE MONTPENSIER

On lit dans le *Moniteur* d'hier :

« Aujourd'hui les funérailles de M<sup>e</sup> le duc de Montpensier ont eu lieu à l'Escurial.

« Demain samedi, à midi, un service sera célébré à la chapelle Saint-Ferdinand, à Neuilly. Le même jour, les Princes assisteront à un service à la chapelle royale à Dreux.

« M<sup>e</sup> le duc d'Orléans, qui atteignait hier sa vingt et unième année, ne pourra, à son très vif regret, assister aux obsèques du duc de Montpensier. On sait qu'il est en ce moment en Suisse, et le passage par la France lui étant interdit par la loi d'exil, il n'a pas le temps matériel d'arriver à Madrid assez tôt pour assister aux obsèques de son grand-père.

« Madame la Comtesse de Paris et l'infant don Antonio sont arrivés hier à San Lucar ; on les attendait pour exposer le duc de Montpensier dans la chapelle ardente, où le public était admis à rendre les derniers hommages au défunt, très aimé dans toute la contrée.

« La duchesse de Montpensier est malade depuis le coup fatal qu'elle a reçu.

« L'intendant du duc de Montpensier, M. Baldomero Botella, est arrivé à San Lucar, apportant le testament de Son Altesse Royale.

« Le marquis de Monasterio et plusieurs grands d'Espagne, représentant la reine régente, sont arrivés à San Lucar, qui est rempli de troupes et ressemble à un camp d'artillerie. »



Paris, 7 février 1890.

Malgré les bruits d'emprunt qui prennent chaque jour plus de consistance, les rentes maintiennent leurs cours : le 3 0/0 s'arrête à 87.70 ; le 4 1/2 0/0 cote 105.75.

Le marché des valeurs a été plus agité et la faiblesse est générale. Le Crédit Foncier s'inscrit à 4.302.50. La Banque de Paris cote 772.50 et la Banque Nationale du Brésil 566.50.

La Société Générale conserve une bonne attitude à 477.50. Le Crédit Lyonnais s'échange à 712.50 ; la Banque d'Escompte à 518.75, les Dépôts et Comptes courants à 600.

On sait qu'il sera procédé le 11 courant à une émission de 4.000 actions des Salines de Madagascar. L'établissement et l'exploitation de ces salines s'étendent sur 300 hectares dans la baie de Diego-Suarez, c'est-à-dire sur un terrain appartenant à la France. La concession est perpétuelle et elle a été accordée par le gouvernement français par contrats authentiques.

Le Portugais toujours ferme à 64.

La Banque la Gold Trust and Investment C<sup>e</sup> s'échange activement à 75.

Les actions des mines de Cuivre et de Soufre de Pinuerol sont à 27.50.

L'obligation des Chemins Economiques est demandée à 392.

INFORMATIONS FINANCIÈRES. — Les parts de 300 fr. de la maison Richard-Schneider, remboursables à 400 fr., rapportent 8 0/0 d'intérêt et un dividende de 5 0/0 déjà garanti. S'adresser directement, 22, rue d'Armaillé.

## NOUVELLES MILITAIRES

### LE TIRAGE AU SORT

Plusieurs personnes demandent à quoi peut servir le tirage au sort puisque, disent-elles, la loi de trois ans existe pour tous ?

La réponse à cette question est toute faite par l'article 39 de la loi du 16 juillet 1889 sur le recrutement de l'armée. Le voici :

« Chaque année, après l'achèvement des opérations du recrutement, le ministre de la guerre fixe sur la liste du tirage au sort de chaque canton proportionnellement, en commençant par les numéros les plus élevés, le nombre d'hommes qui seront envoyés dans leurs foyers en disponibilité après leur première année de service, etc. »

Le brave général Schmitz, ancien commandant du 9<sup>e</sup> corps d'armée, à Tours, vient d'avoir la douleur de perdre son frère, M. le baron Schmitz, un des intendants militaires les plus distingués de l'armée française, qui est décédé avant-hier à La Rochelle.

Le défunt était beau-frère de M. Victorien Sardou, de l'Académie française.

SAINT-MAIXENT. — Remise d'un drapeau. —

M. le général Caillot, commandant le 40<sup>e</sup> corps d'armée, a procédé solennellement, dimanche, à Saint-Maixent, à la remise du drapeau de l'Ecole militaire d'infanterie de Saint-Maixent, accordé par le ministre de la guerre.

5 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## LA MARJOLAINE

Par A. DESHAYES-DUBUISSON

A cette vue, Séverine se releva d'un bond.

Depuis un moment, elle suivait les pensées sur la figure de la mourante, et la douleur croissait dans cette âme qui s'éveillait à la tendresse. En même temps, une force, une puissance inconnue lui montait du cœur.

— Mère, s'écria-t-elle, on ne vendra rien... je vous le promets !

L'accent était si viril, si ferme, que la malade entr'ouvrit les paupières, regardant sa fille cadette avec étonnement.

Les yeux sombres de l'enfant luisaient d'un éclat singulier, pénétrant...

M<sup>me</sup> Darnétal tressaillit... sa propre énergie s'incarnerait-elle dans l'âme de Séverine ?

Celle-ci prit la main de sa mère et la baisa, puis recommençant avec une douceur résolue :

— Non, mère, on ne vendra ni la maison, ni les champs, ni le mobilier, je vous le pro-

Une revue d'honneur a été passée dans la cour de l'Ecole et s'est terminée par deux défilés, l'un devant le drapeau, l'autre devant le général Caillot, inspecteur de l'Ecole.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

### Union nationale des Sociétés de Tir de France

#### Avis aux tireurs

Le Championnat de France de 1890 se fera en une épreuve comprenant trois séries fixes de 10 balles chacune à tirer au fusil Gras réglementaire, à 200 mètres, sur carton-cibles de 0,80 de diamètre, avec visuel noir de 0,50 ; la cible totale divisée en 40 zones comptant chacune de 1 à 40 points.

Ce Championnat aura lieu dans les stands des Sociétés faisant partie de l'Union, à compter du 15 avril jusqu'au 30 juin, sans que la durée du Championnat, dans chaque stand, puisse excéder un mois.

La position des tireurs sera facultative, debout, à genou, ou couché. Les tireurs auront la faculté de tirer les trois séries en une ou plusieurs séances, à leur choix ; mais les 40 balles de chaque série seront tirées consécutivement, sans arrêt anormal, sur le même carton-cible et sans quitter le pas de tir.

Les tireurs pourront se servir des fusils réglementaires leur appartenant. La détente devra supporter un poids minimum de deux kilogrammes.

Les cartouches réglementaires seront délivrées par les Sociétés où le tir sera exécuté.

Des cibles d'essai seront mises à la disposition des tireurs.

Le classement se fera sur l'ensemble de tous les tireurs.

Le coût des trois séries est fixé à 12 fr., plus le prix des munitions.

Le tir du Championnat ne sera valable qu'autant qu'il sera exécuté en présence d'un délégué de la Société et d'un autre tireur. Ceux-ci devront signer les cartons-cibles, avec le tireur lui-même.

Les cartons-cibles seront envoyés à l'Union, à Paris, qui fera le classement.

Les dix premiers tireurs classés sur l'ensemble de tous les tirs exécutés devront subir une deuxième épreuve, laquelle sera tirée en cinq séries de chacune dix cartouches sur carton-cible, identiques à ceux de la première épreuve. Cette deuxième épreuve sera tirée à Paris (stand du tir régional de Saint-Denis, le dimanche 40 août 1890).

Les frais de transport de ces dix tireurs, en 2<sup>e</sup> classe, de leur localité à Paris et retour, seront à la charge de l'Union.

mets... ce sera pour les petits, n'est-ce pas, Flavie ?

L'œil de la malade ébaucha un sourire à l'audition de cette assurance enfantine, à laquelle les exigences de la vie pouvaient donner un si facile démenti, pensait-elle. Cependant, plus elle sondait le regard profond de la jeune fille, plus la confiance lui venait.

— Ma bonne petite Marjolaine, murmura-t-elle.

Le cœur de Séverine bondit de plaisir. Pour la première fois, sa mère se servait de ce surnom qu'elle avait souvent battu en brèche avec des paroles grondées... A ce moment c'était plus qu'une parole d'affection, c'était l'adoption d'une individualité qui, jusque là, lui avait été un peu antipathique ; la découverte d'un lien personnel entre deux natures séparées par des contrastes frappants. Séverine sentit tout cela sans l'analyser.

— Nous ferons pour le mieux, mère, ajouta Flavie, sa belle tête relevée et ses yeux brillant à travers les larmes.

— Vous êtes de braves filles, prononça la malade en appuyant la main droite sur leurs fronts rapprochés, Dieu vous bénira.

D'un signe elle les congédia.

### Récompenses

1<sup>er</sup> prix, champion de France pour 1890 et 4.000 fr. espèces.

2<sup>e</sup> prix, 800 fr. espèces.

3<sup>e</sup> — 500 fr. —

4<sup>e</sup> — 300 fr. —

5<sup>e</sup> — 200 fr. —

6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> prix, 150 fr. espèces.

8<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> — 100 fr. —

11<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> — 75 fr. —

16<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> — 50 fr. —

21<sup>e</sup> et 30<sup>e</sup> — 25 fr. —

Les dix premiers tireurs recevront en outre un fusil d'honneur.

Les suivants recevront 242 médailles, or, vermeil, argent et bronze et 50 médaillons plâtre. Soit 302 prix.

Tous les tireurs ayant pris part au Championnat recevront un diplôme.

Dans le cas où le nombre des tireurs prenant part au Championnat excéderait le chiffre de 600, le nombre des médailles et des médaillons sera augmenté proportionnellement.

Le Membre du conseil de l'Union, pour la région de l'Ouest, Président honoraire de l'Union Saumuroise,

G. DOUSSAIN.

### UN NOUVEAU BAL

La Société de gymnastique, encouragée par le succès de son premier bal, en organise un autre pour le 8 mars prochain.

### NATURALISATION

Par décret de M. le Président de la République, en date du 31 décembre dernier, la naturalisation française a été accordée à M. Mathias Heinrich Eiche, facteur de pianos à Saumur, de Riga (Russie), et à M<sup>me</sup> Claire-Louise Pauls, d'Elbing (Prusse), son épouse.

### TIRAGE AU SORT. — CLASSE 1889 Saumur (Nord-Ouest)

#### Saumur

Charles Allard, 34. — Adolphe Baillou, 13. — Auguste Barbot, 12. — Eugène Belanger, 26. — Paul Bertrand, 49. — Emile Bougrier, 60. — Ernest Cesbron, 45. — Henri Cordé, 39. — Lucien Darnault, 21. — Eugène Decron, 18. — Clément Devannes, 41. — Etienne Dugué, 52. — René Gallais, 8. — André Heinrich, 40. — Félix Luard, 5. — Auguste Martin, 14. — Camille Michaud, 17. — Pierre Pelon, 40.

#### Saint-Lambert-des-Levés

Noël Bouché, 15. — René Delaporte, 63. — Alexandre Girandier, 56. — Auguste Gué, 47. — Louis Milsonneau, 35. — Louis Piron, 22. — Renard, 53. — Eugène Sechet, 42.

#### Saint-Martin-de-la-Place

Armand Allard, 58. — Joseph Bloudeau, 48. — Armand Chaillou, 30. — Joseph Dabon, 46. — Louis Delagrée, 61. — Eugène Guillon, 64. — Louis Hurtault, 43. — Joseph Lamiche, 9. — Ferdinand Marchais, 31. — Edouard Tardif, 28.

#### Saint-Clément-des-Levés

Joseph Bouget, 25. — René Corbineau, 7. —

Ses yeux se fermèrent. Bientôt sa respiration sifflante rompit seule le silence de la chambre.

Flavie s'assit, une couture à la main et l'oreille au guet.

Séverine quitta l'appartement.

Après avoir fait sortir ses bêtes de l'étable, elle gravit la montée.

Elle la descendait deux heures auparavant... Quel changement depuis ! quelle éclosion rapide de sentiments nouveaux ! Sa physionomie d'insouciance et hardie campagnarde s'était transformée. Une expression réfléchie projetait des lueurs nouvelles sur le visage mobile. Le rayon des yeux flamboyait au milieu d'un fond de tristesse aigre. Les lèvres, dont les angles conservaient l'étirement du dernier sanglot, se fermaient... scellant une douleur intime dont elles semblaient vouloir garder secrète la douloureuse intensité.

Combien pourtant la journée d'octobre s'épanouissait avec douceur ! Pas un coin où le soleil ne portât sa reconfortante chaleur ! Les brises d'automne agitaient les herbes, enlevant les semences sur chaque tige et les distribuant à la terre attiédie. Les houx vernissés montraient leurs grappes rouges ; aux buissons

Joseph Handebault, 32. — Auguste Ossant, 44. — Victor Trémoulet, 36.

### Les Rosiers

Henri Adlay, 55. — Louis Battais, 1. — Jules Battais, 24. — François Berthelot, 49. — Louis Bourdin, 51. — Alphonse Brisset, 20. — René Chudeau, 41. — Louis Cirot, 3. — Emile Cirot, 2. — René Coisneau, 4. — Louis Dutertre, 65. — Auguste Fresneau, 23. — Jean Fresneau, 29. — Georges Gasnier, 16. — Alexandre Girard, 54. — Louis Guillot, 50. — Abel Jubert, 59. — Eugène Lambert, 37. — Louis Meunier, 6. — Arthur Oger, 38. — Henri Percheron, 62. — Auguste Pinson, 57. — Jean Triganne, 27. — Louis Vaucelle, 33.

### TOURNÉES FRÉDÉRIC ACHARD

C'est jeudi prochain 13 février qu'aura lieu, au théâtre de Saumur, la représentation donnée par la troupe F. ACHARD, de *Les Boulinard*, comédie en 3 actes, de MM. Ordonneau, Valabrègue et Kéroul.

Nous aurons le plaisir de revoir M. Malard, qui nous a tant amusés dans *Durand et Durand*, M<sup>me</sup> Toudouze, l'inoubliable M<sup>me</sup> Bonivard des *Surprises du Divorce*, et M. Pascal que nous avons applaudi dans le rôle de l'ami Champeaux.

Le plaisir que nous aurons à aller voir une bonne et amusante comédie, sera doublé par celui de porter nos applaudissements à ces excellents artistes.

### LE PRINTEMPS

De grands vols de cigognes sont arrivés en Suisse. C'est là l'indice d'un printemps précocé, car elles sont en avance de deux mois.

Cela fait toujours plaisir d'annoncer le printemps, surtout quand l'hiver sévit avec rigueur.

Nous apprenons la mort de M<sup>me</sup> Unal, femme de l'ancien vice-président du Tribunal civil d'Angers, ancien juge à Saumur, actuellement conseiller à la Cour de Poitiers.

M<sup>me</sup> Unal a succombé à un accès d'influenza.

### UN MONUMENT PRÉCIEUX

Le *Journal de Maine-et-Loire* a reçu la lettre suivante :

« Monsieur le Rédacteur,

» Il s'est répandu un bruit que je crois trop fondé ; c'est qu'on a l'intention de démolir la vieille église de Chemillé.

» Permettez-moi de demander l'hospitalité dans votre estimable journal pour plaider la cause d'un des monuments les plus précieux de l'Anjou et qui, à tous égards, mérite d'être conservé.

» L'Anjou possédait autrefois un grand nombre de monuments précieux ; il y en avait des grands, des petits.

» Les grands étaient la cathédrale, Saint-Aubin, Saint-Florent, Bourgueil, Cunault, le Puy-Notre-Dame, etc.

des genévriers se balançant les baies bleutées. Partout la saison jetait ses derniers sourires.

Mais Séverine n'écoutait plus sa voix : sa jeune tête fermentait sous un flot tumultueux de pensées, et son cœur battait lourd sous l'impression d'angoisses jusqu'alors inconnues.

Les enfants Darnétal ne s'étaient jamais complètement mêlés aux autres. Hors l'école, la mère « une fiéreuse » comme on disait dans le pays, les avait fort retenus.

Flavie, que l'instinct naturel éloignait de la rusticité villageoise, suivit les prescriptions maternelles et ne tarda pas à prendre le « vous » tenant à distance.

Les choses n'allèrent pas si facilement avec Séverine.

La petite préférait tout mouvement à l'attitude paisible sur les bancs. Seule, une crainte salutaire put la forcer à acquérir l'instruction élémentaire. M<sup>me</sup> Darnétal n'entendait pas raillerie sur les mauvaises notes, et, comme, après tout, l'enfant avait l'esprit vif et la mémoire heureuse, lorsqu'elle se résignait à étudier, elle réussissait.

L'école était mixte, et, malgré l'heure diffé-



» Les petits étaient Montreuil - Bellay, Anières, Pontigné, Notre-Dame de Chemillé, etc.

» Les églises de Saint-Aubin et de Saint-Florent ont été abandonnées par M<sup>re</sup> Montault. Anières, la plus précieuse de toutes, s'est vendue deux mille francs, et pas un prêtre, pas une famille riche et chrétienne ne l'a rachetée.

» Fontevault est aux mains des prisonniers.

» L'église de Chemillé atteste la foi des anciens habitants de Chemillé. Dans cette petite ville, outre la vieille église de Saint-Pierre, qui est dans la partie désignée dès le XI<sup>e</sup> siècle sous le nom de *Vieux Chemillé*, on voyait encore les églises de Saint-Léonard, de Saint-Gilles, de Notre-Dame, et la chapelle du château dédié à saint Étienne.

» Les églises de Saint-Pierre et de Notre-Dame restent seules pour rappeler cette petite cité de Chemillé, si pittoresque et si pleine de souvenirs religieux.

» Comment, c'est au moment où l'on est à la recherche de tous les objets d'antiquité que Chemillé irait se dépouiller d'un des édifices les plus anciens et les plus curieux de l'Anjou ?

» Notre-Dame de Chemillé a probablement été bâtie par les moines de Marmoutiers, qui étaient les savants de cette époque du XI<sup>e</sup> siècle, où l'architecture fit de si grands progrès dans l'Anjou et dans la Touraine.

» Chemillé eut à cette époque pour baron le fameux connétable Sigebrand, compagnon d'armes de Foulques-Nerra : il était le protecteur des moines de Marmoutiers établis à Saint-Pierre, et c'est probablement sous son inspiration qu'ils bâtirent Notre-Dame, car dès le XI<sup>e</sup> siècle cette église leur appartenait.

» Cette vieille église rappelle aussi le souvenir de Pétronille de Chemillé qui est, avec Robert d'Arbrissel, considérée comme la fondatrice de l'ordre si célèbre de Fontevault, et qui est qualifiée de bienheureuse par les hagiographes français. Il y a encore une précieuse tradition qui affirme que Pétronille de Chemillé reçut, dans cette église, le pape Urbain II, lorsqu'il vint en France prêcher la croisade.

» Vraiment la science, l'érudition et surtout la piété, ainsi qu'un patriotisme bien entendu militent pour la conservation de cette vieille église, si curieuse et si remplie de souvenirs religieux. »

#### ATAQUE NOCTURNE

M. Moreau, négociant au Louroux (Indre-et-Loire), se dirigeait à pied, dans la nuit de mercredi, vers Sainte-Maure, lorsqu'il fut assailli, près de la maison dite la *Maison du pape*, par un malfaiteur qui l'assomma à moitié, et lui enleva une somme de 1,500 fr. et le jeta dans une mare.

M. Moreau, saisi par le froid de l'eau, re-

ronte des départs, on savait bien se retrouver, cela va sans dire.

Mince, fluette, mais élastique et nerveuse à l'instar du chat sauvage, Séverine courait comme une biche et grimpa comme un écureuil. Avec cela, le cœur sur la main, ne voulant rien garder sans le rendre à l'occasion : soufflet ou baiser. Prompte à la riposte de toutes façons, elle se faisait adorer de ses compagnons. Ils aimaient ses yeux brillants, ses vives allures, sa gaieté, et la trouvaient bien plus jolie que « la grande Flavie », ce qui n'était pas vrai le moins du monde.

Dans les jours de grande escapade, fertile en accidents variés, cette affection se manifestait d'une manière touchante.

En ces mémorables circonstances, les accrocs ne manquaient pas plus aux robes, aux blouses, que les bosses et les égratignures au visage. À ces dernières, personne ne prenait garde, mais les accrocs avaient une autre importance. La plupart des enfants, il est vrai, en prenaient leur parti : ce serait si peu de chose — une gronderie, une tape, rien, quoi... Mais Séverine : les yeux noirs de M<sup>re</sup> Darnétal apparaissaient dans l'ombre, terrifiants, vengeurs... alors commençait l'inspection du cos-

prit connaissance et put se rendre à Sainte-Catherine où il reçut les soins nécessaires.

#### UN BEL EXEMPLE

On lit dans la *Touraine* :

« Avant-hier, mourait à Saint-Genouph le fils de l'instituteur, un jeune homme de 24 ans. Sur le désir qu'il en avait exprimé, ses obsèques furent purement civiles et la moitié de la population de la commune avait tenu à honneur de conduire à sa dernière demeure ce jeune homme enlevé si prématurément à l'affection des siens.

» La musique de la commune précédait le cortège.

» C'est le premier enterrement civil qui a eu lieu dans la commune. »

Voilà qui prouve ce que doit être en réalité cette prétendue neutralité de l'enseignement laïque et obligatoire.

A qui ferez-vous croire, messieurs de la *Touraine*, qu'un instituteur, dont le fils, à vingt ans, a des idées aussi bien arrêtées sur la libre-pensée, soit capable de garder devant les enfants qui lui sont confiés la réserve d'un « neutre » en matière de religion ?

Allons donc ! cette manifestation scandaleuse démontre une fois de plus que votre enseignement laïque ne peut être qu'un enseignement athée.

LE MANS. — On annonce que deux discours seront prononcés au Mans, demain dimanche, par les représentants du gouvernement. M. Tirard parlera à l'inauguration de la Bourse du commerce, et M. Constans au banquet qui aura lieu à la fin de la cérémonie.

#### L'ESSENCE DE PÉTROLE

On écrit d'Angoulême :

« Un accident grave est arrivé à Ruffec. Une femme, nommée Rageon, qui avait eu l'imprudence de s'approcher du foyer pour remplir d'essence une lampe, a laissé tomber la bouteille qui contenait le dangereux liquide dans le feu. La malheureuse, bientôt environnée de flammes, s'est enfuie dans la cour où se trouvait son mari qui s'est précipité au secours de sa femme. Malgré cela, l'état de cette dernière est désespéré.

» Le sieur Rageon a été brûlé assez grièvement à la figure et aux mains. »

#### MODES D'HIVER

Pour la confection des costumes, nous revenons aux draperies légères et artistiques. Elles atténuent la rigidité de la jupe plate et collante. Les couturières parisiennes font des merveilles avec le surah, le crêpe de Chine, le gaze et toutes les étoffes souples et légères. En se prêtant admirablement au chiffonnage, elles ont tant de grâce et de séduction !

tume de la fillette : l'une frottait, lavait même les maculations de boue, l'autre tressait les cheveux ébouriffés ; celle-ci, armée d'une aiguille, raccommodait les déchirures tant bien que mal ; tandis qu'avec une poignée d'herbes, l'intéressant objet de tant de soins noircissait ses chaussures, ou, à l'aide de son mouchoir, se lavait la figure et les mains à la source voisine.

Malgré cette prévoyance enfantine, la toilette, on le croira sans peine, n'était pas irréprochable.

Séverine s'en rendait compte en soupirant, mais sa crânerie ordinaire, unie à l'insouciance juvénile, reprenait bientôt le dessus.

— Dame, disait-elle avec un haussement d'épaules, je me suis bien amusée ; tout à l'heure ce ne sera pas la même chose. » Et le battement de cœur la prenait en approchant de la maison.

Si l'enfant craignait beaucoup sa mère dont elle s'attirait sans cesse les reproches, elle possédait cependant une affinité avec elle : la dignité naturelle.

Même au milieu de son abandon avec ses petits compagnons, elle savait d'un mot, d'un geste, tenir à distance les plus hardis. Lors-

On ne fait plus de robes habillées sans traîne. C'est entendu dès à présent. Et comme on est obligé de relever la robe à traîne, on est amené à faire des jupons de dessous d'une élégance et même d'un luxe extravagants : soies de toutes couleurs garnies de volants, d'entre-deux de dentelles noires ou blanches. Beaucoup de jupons sont garnis de volants de soie découpés. Les jupons blancs sont, par le fait, abandonnés et ne se retrouvent que pour les toilettes de bal. On les garnit toujours de broderies et de dentelles.

Les chapeaux continuent à s'accommoder de toutes les garnitures. A noter un grand chapeau rond orné d'un nœud en longues coques de velours noir, avec un papillon d'or piqué au milieu des coques. Beaucoup de brides, quelle que soit la forme du chapeau. Ces brides doivent être en velours noir étroit, et nouées sur le côté. Les capotes sont en général de couleur claire, toutes semées de choses brillantes. L'aigrette avec pierreries fait aussi la garniture de bien des coiffures. On la porte principalement au théâtre.

Les gants se portent toujours très longs et le temps est encore éloigné où l'on reviendra aux gants courts. Heureusement, car ils étaient disgracieux au possible ! On a imaginé, un temps, de n'en plus porter du tout, mais c'était une prétention si audacieuse qu'elle n'a eu aucun succès. Et c'était encore justice, il faut le reconnaître !

#### AVIS

Le Docteur ABEILLE recevra à Saumur, rue Dupetit-Thouars, n° 4, au rez-de-chaussée, les samedi et dimanche, de midi à 4 heures. Traitement spécial pour les maladies des enfants, des femmes, les vices du sang et les maladies de la peau.

Visites à domicile le samedi et le dimanche matin.

#### FAITS DIVERS

##### L'INFLUENZA EN ITALIE

40,000 cas d'influenza ont été constatés cette semaine à Florence, ville qui n'a guère plus de 400,000 âmes.

Un petit conscrit.

Au tirage au sort qui a eu lieu le 3 février à Millau (Aveyron), s'est présenté un nommé Jules Sabathier, dont la hauteur atteint *quatre-vingt-quinze centimètres*, et dont le poids total s'élève à vingt kilogrammes.

Le jeune Sabathier, malgré sa majorité, a tout à fait l'air d'un gamin, vêtu qu'il est d'un petit tablier et d'une robe courte.

Dans la ville, il a reçu le sobriquet de *Cascarille*.

qu'en grandissant, M<sup>re</sup> Darnétal défendit le tutoiement, si ordinaire à la campagne, elle se le tint pour dit, et bon gré, mal gré, chacun dut s'y soumettre. Du reste, les relations de camaraderie cessèrent bientôt peu à peu. On se voyait le dimanche, à la sortie de l'église, et encore... La famille revenait sans s'arrêter au logis pour éviter à Séverin la tentation du cabaret et celle des stations au jeu de boules.

Ainsi les Darnétal vivaient dans un isolement relatif, estimés de tous, mais peu sympathiques, surtout la mère, à laquelle on ne pardonnait pas de se tenir à l'écart. Seuls, deux voisins, une vieille femme nommée Brigitte et un célibataire de l'âge du père avaient leurs entrées familières dans cette maison silencieuse, réfractaire aux commérages et aux pertes de temps.

(A suivre.)

#### GRAND - THÉÂTRE D'ANGERS

Dimanche 9 février

*Carmen*, opéra-comique en 4 actes.

#### THÉÂTRE NATIONAL DU CIRQUE

Dimanche 9 février

*Les Fils de Rodin*, drame en 5 actes et 6 tableaux.

Le docteur Péan a fait, à la dernière séance de l'Académie de médecine de Paris, une communication sur l'opération de l'ablation totale des os de la face. C'est, paraît-il, un cas unique dans les annales de la science. On a enlevé tous les os de la face à une malade qui allait mourir par dépérissement ; puis, on lui a refait les os de la mâchoire entière avec une composition spéciale : les dents, le nez, etc., et la malade, absolument rétablie, peut aujourd'hui parler, boire et manger.

Taupin, s'habillant pour aller à son cercle, reçoit la visite d'un camarade de bohème.

— Tiens ! fait ce dernier, tu mets tes vieilles bottines ?

— Oui, mes neuves sont usées.

Visite de politesse :

Chez le concierge.

Un monsieur, son porte-cartes à la main :

— M. et M<sup>me</sup> X... sont-ils chez eux ?

— Oui, monsieur.

— Très bien : alors je repasserai.

#### Théâtre de Saumur

Direction : M. SUREAU-BELLET

Lundi 11 Février 1890

### LILI

Opérette comédie en 3 actes, de MM. Hennequin et Albert Millaud, musique d'HERVÉ.

#### COQUIN DE PRINTEMPS

Vaudeville en 4 actes, de Jaime et Duval.

Ordre : 1<sup>o</sup> Coquin de Printemps ; 2<sup>o</sup> Lili.

#### GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE

DE A. RIVAUD

Chimiste breveté, à SAUMUR

Médaille aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. *Dartres, Eczéma, Démangeaisons, Chute des cheveux.*

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes et contre les pellicules. Les médecins l'ordonnent journellement.

Lire la notice, envoyée franco sur demande.

Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout, pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

UN DEMI-SIÈCLE DE SUCCÈS  
53 RÉCOMPENSES, dont 29 médailles d'OR.

Le seul véritable ALCOOL DE MENTHE c'est  
L'ALCOOL DE MENTHE

### DE RICQLÈS

Souverain contre les Indigestions, les Maux d'estomac, de cœur, de tête, etc. Dans une infusion pectorale bien chaude, il réagit admirablement contre Rhumes, Refroidissements, Grippe.

Excellent aussi pour la TOILETTE et les DENTS

FABRIQUE A LYON, COURS D'HERBOUVILLE, 9. Dépôts partout.

REFUSER LES IMITATIONS

EXIGER le nom DE RICQLÈS sur les flacons

### HERNIES

ET MALADIES DE LA MATRICE

Guérison Radicale

Paiement des honoraires après guérison

Le Docteur PELLOTIER, CABINET, 32, rue

de Rivoli, Paris, donne ses consultations à

SAUMUR, lundi 10 février, hôtel Budan;

à ANGERS, mardi 11 février, hôtel

d'Anjou.

Le Docteur revient tous les deux

mois visiter ses clients.

#### ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean

P. ANDRIEUX

Rhum Jamaïque de la maison Alvarez  
de Kingston

Fin... .. (le litre)	2 fr.
Vieux... ..	2 fr. 50
Très vieux... ..	3 fr.
Très vieux supérieur... ..	3 fr. 50
Choix qualité extra... ..	4 fr.

VERRE COMPRIS

Dépôt des Rhums Saint-James,

Tomsk et Chamel.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.



Étude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

## A VENDRE à l'amiable

### UNE MAISON

Située à Saumur, route d'Angers, n° 2,

### AVEC JARDIN ET PIÈCE D'EAU

S'adresser, pour traiter, à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire. (60)

Étude de M<sup>e</sup> LECOMPTE, notaire à Brézé.

## A AFFERMER

Pour entrer en jouissance le 24 juin 1894,

### Le Moulin de Bassou

Situé commune de Brézé, alimenté par le canal de la Dive et le ruisseau de la Petite-Maine.

Monté à 3 paires de meules, ce moulin peut travailler pour le commerce.

Très belle situation à proximité de la gare de Brézé.

S'adresser à M. EPOUDRY, régisseur de M. le marquis de Brézé, ou à M<sup>e</sup> LECOMPTE. (124)

## A LOUER

DE SUITE

### MAISON BOURGEOISE

Avec Servitudes

Ancienne route d'Angers, Ayant appartenu à M. HERMÉ.

S'adresser au propriétaire, M. NORMAND aîné, ou à M<sup>e</sup> BRAC, notaire. (137)

## A CÉDER

### Grand Hôtel d'Anjou

Rue d'Orléans, à Saumur.

S'adresser à M. ODOUARD, qui l'exploite. (138)

## A CÉDER

Un Établissement

DE

### LOUEUR DE VOITURES

DE REMISE

Bonne Clientèle.

S'adresser au bureau du journal.

## MAGASIN

### D'ÉPICERIE

A céder

Au centre de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

## MAISON ET JARDIN

A vendre ou à louer

PRÉSENTEMENT

Situés au bourg de Saint-Lambert-des-Levés.

S'adresser à M. BENOÎT, charbon, même bourg. (63)

# BANQUE GÉNÉRALE DES CHEMINS DE FER ET DE L'INDUSTRIE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 6,000,000 DE FRANCS. — SIÈGE SOCIAL : 19, Rue de Londres, à Paris  
AGENCE DE TOURS, 7, Rue de l'Archevêché.

La BANQUE GÉNÉRALE DES CHEMINS DE FER & DE L'INDUSTRIE se charge pour le compte de ses clients :

- 1° D'opérer au mieux de leurs intérêts les Achats et les Ventes au comptant et à terme de toutes les valeurs cotées ou non cotées à la Bourse de Paris, aux mêmes Conditions que les Agents de Change.
- 2° De faire tous les Versements, les Echanges de Titres, les Dépôts et Retraits dans toutes les Compagnies.
- 3° De souscrire sans frais à toutes les Emissions d'Actions et d'Obligations.
- 4° De Représenter à toutes les Assemblées générales d'Actionnaires.
- 5° D'encaisser tous Coupons Français ou Étrangers.
- 6° De Vérifier tous les Tirages d'Obligations Françaises ou Étrangères.
- 7° De Représenter à toutes les Faillites ou Liquidations.

La BANQUE GÉNÉRALE DES CHEMINS DE FER & DE L'INDUSTRIE répond par lettres particulières à toutes demandes de renseignements adressées par lettres affranchies et accompagnées d'un timbre-poste pour la réponse.

Adresser les FONDS, TITRES et CORRESPONDANCES à M. l'Administrateur-Délégué de la BANQUE GÉNÉRALE des CHEMINS de FER & de l'INDUSTRIE, 19, Rue de Londres, à Paris.

ou au Directeur de l'AGENCE DE TOURS : 7, Rue de l'Archevêché.

Tous les services financiers de la Banque Générale des Chemins de Fer et de l'Industrie que nous venons d'indiquer fonctionnent dans la succursale ci-dessus.

Les ordres de Bourse peuvent être envoyés télégraphiquement à la BANQUE GÉNÉRALE DES CHEMINS DE FER ET DE L'INDUSTRIE Rédiger ainsi l'adresse pour les télégrammes : BANQUE INDUSTRIE, BOURSE, PARIS.

Études de M<sup>e</sup> GASNIER, notaire à Angers, rue Saint-Denis, et de M<sup>e</sup> BOURRON, notaire à Angers, place de la Laiterie.

## Licitation entre Majeurs

Avec admission d'étrangers

## A VENDRE

PAR ADJUDICATION

EN DEUX LOTS

Par le ministère de M<sup>e</sup> GASNIER et de M<sup>e</sup> BOURRON, notaires à Angers, en l'étude de M<sup>e</sup> GASNIER, le SAMEDI 15 Février 1890, à 1 heure.

I  
La FERME DES BASSES-GUITOLOIRES, située commune de La Salle-de-Vihiers, contenant trente-quatre hectares quatorze ares soixante-dix centiares, Exploitée par le sieur BOUTIN.

II  
Et la FERME DES HAUTES-GUITOLOIRES, située même commune de La Salle-de-Vihiers, contenant trente-cinq hectares quatre-vingt-quatre ares, Exploitée par le sieur DURAND.

Mise à prix de 56,000 fr.

S'adresser, pour tous renseignements, auxdits M<sup>e</sup> GASNIER et BOURRON, notaires. (85)

## Mercerie en Gros

Maison L. VINSONNEAU

On demande un voyageur pour le Maine-et-Loire ; position sérieuse, références exigées.

## INFLUENZA, Rhumes, Toux, Bronchites

Guéris par

Le Sirop et la Pâte Pectorale de

## A. PRADEAU

Pharmacien de 1<sup>re</sup> classe, 27, rue de la Tonnelles.

## AVIS

M. LACHAUME, Armurier, rue Nationale, 49, vient de se rendre acquéreur de tous les revolvers et leurs munitions provenant de la faillite Boullite, et informe le public qu'il mettra en vente ces armes aux prix les plus réduits. (64)

M<sup>e</sup> BRAC, notaire, demande petit Clerc, actif, intelligent, écrivant bien. (125)

## PILULES BEECHAM

Célèbre Remède anglais contre les MALADIES du FOIE, de l'ESTOMAC et des NERFS : Accumulation de bile et de glaires, constipation, migraine, etc. Les PILULES BEECHAM purifient le sang et en régularisent le cours : aussi sont-elles très recommandées aux Dames. Préparées par THOMAS BEECHAM, à St-Helens (Angleterre) Prix : 2 fr. et 4 fr. 50 avec instruction détaillée. Seuls Représentants pour la France et ses Colonies : Pharmacie Anglaise des Champs-Élysées, 62, Avenue des Champs-Élysées, 62 et Pharmacie HOGG, 2, Rue Castiglioni, PARIS. DÉTAIL DANS TOUTES LES PHARMACIES.

Dépôt à Saumur, pharmacie NORMANDINE.

## PRETS d'ARGENT

sur Signatures et sur Hypothèque 5 % l'an. Remboursés dans 5 ans ou par mois. — Rien à payer d'avance. Discretion. — ÉCRIRE AU DIRECTEUR DE L'Union Commerciale, 102, Bd Voltaire, Paris

Achats et Ventes de Propriétés en Rentes Viagères. PLACEMENTS DE FONDS

## 40 Fr. par Semaine à Gagner

(Hommes ou Dames) Travail facile chez soi sans quitter emploi (Écritures, Copies, etc.)

Écrire au Directeur de l'AVENIR INDUSTRIEL, 20, Avenue Parmentier, PARIS.

## VICHY

Administration — Paris, 8, Boulevard Montmartre  
PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les Sels extraits des Baux. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles.  
SELS de VICHY pour BAINS. — Un Rouleau pour un Bain.  
SUCRE D'ORGE de VICHY. — Bonbon digestif. Pour éviter les contrefaçons, exiger sur tous les produits les marques de LA COMPAGNIE

## Sulfate de Cuivre

1<sup>re</sup> Marque Macclesfied 98 0/0 de pur, 66 fr. les 100 kilos, par fût de 250 kilos.

Entrepôt : RUE DAILLÉ, SAUMUR

Chez M. A. COURTET

## ÉPICERIE PARISIENNE

### IMBERT ET FILS

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

Conserves de 1<sup>er</sup> choix, qualité irréprochable

Petits pois.....	la boîte	0.85	la 1/2	0.45
» » très fins.....	—	1.60	—	0.85
Haricots verts.....	—	0.90	—	0.50
» » très fins.....	—	1.50	—	0.80
Asperges.....	—	1.40	—	—
Sardines à l'huile.....	—	0.40	—	—
Thon à l'huile.....	—	0.75	—	—
Homard entier.....	boîte plate	0.80	et	1.25
Saumon.....	la boîte	1.40	—	—
Filets de harengs à l'huile.....	—	0.50	et	0.80

## LEON FRESCO

### CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

## COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 7 FÉVRIER

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)	
3 0/0.....	87 70	Banque de France.....	4210 —	Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	379 —	Compagnie parisienne du Gaz.....	525 —
3 0/0 amortissable.....	91 40	Banque d'Escompte.....	518 75	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	472 —	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500	379 50
4 1/2 1883.....	105 65	Comptoir national d'Escompte.....	635 —	— fonc. 1899 3 0/0 r. à 500	470 —	Panama 6 0/0 1 <sup>re</sup> série remb. à 1,000	62 —
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Crédit Foncier.....	1308 75	— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	470 —	— 6 0/0 2 <sup>e</sup> série —	60 —
Oblig. 1855-60 3 0/0.....	538 75	Crédit Industriel et Commercial.....	590 —	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	398 —	— obligations à lots.....	130 —
— 1865 4 0/0.....	528 50	Crédit Lyonnais.....	715 —	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	465 —	Suez 5 0/0 remboursable à 500.....	599 —
— 1869 3 0/0.....	411 —	Crédit Mobilier.....	435 —	CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)			
— 1871 3 0/0.....	402 —	Dépôts et Comptes courants.....	600 —	Est 3 0/0 anc. r. à 500.....	414 50	FONDS ÉTRANGERS	
— 1875 4 0/0.....	535 —	Société Générale.....	475 —	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500.....	423 —	Emprunt russe 1862 5 0/0.....	103 30
— 1876 4 0/0.....	532 50	Est.....	830 —	Midi 3 0/0 ancien r. à 500.....	423 75	— 1889 4 0/0.....	95 30
— 1886 3 0/0.....	399 —	Paris-Lyon-Méditerranée.....	1380 —	Nord 3 0/0 r. à 500.....	431 —	Consolidés 4 0/0 1 <sup>re</sup> série.....	93 55
Bons de liquidation.....	534 50	Midi.....	1205 —	Orléans 3 0/0 anc. r. à 500.....	423 —	— 2 <sup>e</sup> —	—
				Ouest 3 0/0 anc. r. à 500.....	423 75	VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)	
						Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500.....	503 75

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,  
Hôtel-de-Ville de Saumur 1890

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné,